

CHARTREUSE



Rapport d'activité **2021**



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

SOMMAIRE

Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités	4
1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants	5
<ul style="list-style-type: none">• Assurer le maintien des grandes structures paysagères• Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions	
1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire	6-8
<ul style="list-style-type: none">• Maintenir la diversité écologique du territoire• Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides	
1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources	9
<ul style="list-style-type: none">• Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques	
1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques	10
<ul style="list-style-type: none">• Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles• Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières	
Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature	13
2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages	14
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable• Favoriser le développement équilibré et durable	
2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire	14
<ul style="list-style-type: none">• Maintenir et restaurer les continuités écologiques• Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité	

2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi	15
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement • Développer les dynamiques d'économie circulaire 	
2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants	16
Axe 3 : Une Chartreuse en transitions un territoire fertile pour de multiples transitions	18
3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive	19
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité • Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère 	
3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique	20
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent 	
3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture	21
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'utilisation collective des voitures individuelles • Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité • Développer l'usage du vélo quotidien sur le territoire 	
3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse	22
<ul style="list-style-type: none"> • Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population 	
3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble	23
<ul style="list-style-type: none"> • Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être • Expérimenter de nouvelles offres économiques articulées autour des ressources locales • Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales 	



Axe 1

Une Chartreuse multifacette

UN TERRITOIRE PRÉALPIN QUI CULTIVE SES SINGULARITÉS

Stendhal comparait la Chartreuse à une émeraude, une pierre précieuse naturelle dont les facettes, façonnées par l'homme, démultiplient l'éclat. Deux siècles après l'écrivain, nous ne saurions mieux décrire notre territoire dont la variété des paysages et des milieux naturels représente autant de ressources que d'atouts.

Notre environnement est fragile ! Pour conserver un cadre et une qualité de vie, il est plus que jamais nécessaire de veiller à l'impact des activités humaines sans toutefois mettre le territoire du Parc sous cloche!

Le premier axe de la nouvelle charte répond à l'objectif de préserver et valoriser les qualités et les spécificités qui forgent l'identité plurielle à laquelle les habitants comme les touristes sont fortement attachés.

Bien qu'abordés plus spécifiquement dans cet axe, les objectifs de qualité paysagère constituent un fil rouge de la nouvelle charte, en lien avec l'urbanisme et l'architecture ou encore la transition énergétique.



1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

Assurer le maintien des grandes structures paysagères

Sensibiliser les jeunes aux différents paysages de Chartreuse (agricole, forestier...)

En raison de la crise sanitaire et du confinement du printemps 2020 liés à la Covid-19, certains projets pédagogiques ont été reportés au cours de l'année scolaire 2020/2021. Le nombre de classes participant à un projet pédagogique est, par conséquent, plus important par rapport aux années précédentes. En ce qui concerne les projets « Découverte de l'agriculture en Chartreuse », « Découverte de la forêt de Chartreuse » et « Les botanistes en herbe », ces projets pédagogiques ont permis de sensibiliser 1 666 enfants et jeunes de 68 classes réparties sur 32 communes du Parc.

Conserver les spécificités paysagères des terroirs : Protéger et valoriser l'arbre hors de la forêt

La commune de Saint-Aupre a souhaité protéger et valoriser le tilleul de Sully, arbre emblématique de la commune, âgé d'environ 400 ans, qui semblait montrer des signes d'affaiblissement. Le Parc en lien avec le CAUE 38 a ainsi assisté la commune dans la définition d'un cahier des charges pour sélectionner une prestation d'expertise de l'arbre, et a soutenu financièrement cette expertise. Un rapport de diagnostic et de préconisation de soins, mode d'intervention et type d'aménagements a été rendu.

Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions

Caractériser les paysages du quotidien, connaître pour préserver

Le Parc a été associé à la mise à jour de l'atlas des paysages de l'Isère, démarche animée par le CAUE pour le compte du Département. Cela a permis de faire valoir les spécificités montagnardes des paysages de Chartreuse pour lesquels le Parc a une responsabilité.

Assurer la préservation, la qualité et la valorisation des sites paysagers remarquables

Le Parc a pris une part active dans l'animation de la démarche autour du site « Chamechaude, Charmant Som, Pinéa ». Au-delà de participer au Comité de site co-animé par Grenoble



Alpes Métropole et la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, le Parc a animé le groupe de travail « Adaptation au changement climatique et aux ressources ».

Le Parc continue à suivre le Comité de site du cirque de Saint-Même, réunions durant lesquelles les acteurs locaux ont pu partager leurs visions des enjeux et leurs attentes.

Garantir et valoriser la qualité du paysage

L'émission d'avis et/ou de recommandations par le Parc permet d'éviter ou de réduire les incidences paysagères des projets, antennes de radiotéléphonie en particulier comme à Attignat-Oncin, Saint-Nazaire les Eymes, Saint-Baldoph, Voreppe, mais aussi de pose d'enseignes ou d'extension de la carrière de Saint-Thibaud.

L'accompagnement des démarches stratégiques d'encadrement de la publicité (RLPi du Grand Chambéry) et des démarches opérationnelles de signalétique (projet de pose de panneaux par des acteurs socio-professionnels ou par les collectivités) contribuent également à garantir la qualité paysagère.

Enfin, la réalisation d'un panneau à objectif culturel, valorisant les paysages et patrimoines de Chartreuse, a été cofinancé et posé en bordure de l'autoroute A 43 dans la Combe de Savoie.



Favoriser l'intégration paysagère dans la gestion forestière et les aménagements liés

Le Parc a appuyé le CRPF sur plusieurs projets de dessertes forestières structurantes. Il a suivi la mise en place de la 2^{ème} tranche du projet de desserte du Mont (St Pierre d'Entremont 38) et de la 2^{ème} tranche du projet du Coleau (St-Pierre de Chartreuse) afin de privilégier des projets intégrés dans le paysage et respectueux de la flore protégée. Il a également accompagné le projet de desserte forestière portée par le Groupement Forestier de la Buffe sur la route du col du coq.

1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire

Maintenir la diversité écologique du territoire

Maintenir la connaissance sur la population de

Bouquetin des Alpes

En 2020 et 2021, le Parc a mobilisé un réseau d'observateurs pour maintenir le niveau de connaissance sur la population de Bouquetin des Alpes. Aux côtés de la LPO, le Parc a proposé divers outils pour acquérir des connaissances sur la localisation des animaux et encourager les observations. Une soirée de conférence/formation à destination du grand public s'est déroulée le 20 octobre à Grenoble et une journée d'observation formation sur le site de la Plagne s'est tenue le 23 décembre. La mobilisation du réseau d'observateurs a permis d'enrichir les connaissances de 81 observations supplémentaires allant de 1 à 23 individus. De quoi améliorer significativement les connaissances sur la localisation des animaux.

Suivre les espèces à enjeux pour le territoire

Afin de connaître les enjeux de préservation des chiroptères et d'accroître les connaissances sur ce groupe encore mal connu en Chartreuse, le Parc a complété les inventaires par une analyse sur les milieux ouverts de la Grande Sure et du Charmant Som. Plusieurs enregistreurs d'ultrasons ont été installés sur ces sites et ont permis l'enregistrement de plusieurs dizaines de milliers de cris de chiroptères (analysés informatiquement). Cette étude, complémentaire à celle réalisée en forêt domaniale de grande Chartreuse, a mis en évidence la présence de 26 espèces de chauves-souris sur le territoire.

L'inventaire de la biodiversité souterraine confié au comité départemental de spéléologie de Savoie, a également été achevé en 2021. 34 cavités souterraines ont été prospectées par des spéléologues spécialistes des invertébrés. Cette importante mission d'acquisition de connaissances a mis en lumière la richesse du territoire par la présence de nombreuses



espèces endémiques (espèces présentes uniquement en Chartreuse) ; et a permis la découverte d'une probable nouvelle espèce pour la science : une araignée du groupe des Troglodyphantes.

Le suivi des grands prédateurs a suivi son cours avec le relevé périodique d'un ensemble de pièges photographiques répartis sur l'ensemble du territoire, ciblés Loup et Lynx.

Mise en place des zones de quiétude hivernale pour le Tétrás-Lyre

Chaque année, le Parc coordonne et met en place les zones de refuge hivernal pour le Tétrás-Lyre. Cette installation est réalisée en partenariat avec les clubs de sports de montagne sur les secteurs du Charmant Som et de Chamechaude, et en partenariat avec le département de l'Isère sur le secteur de l'ENS du Col du Coq, sur Pravouta.

Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse : Suivre des espèces à enjeu pour le territoire

Dans le cadre de sa mission de gestionnaire de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, le Parc poursuit ses efforts en matière de suivi d'espèces patrimoniales ou à enjeu. Ainsi un bilan sur le lynx a été produit et est en consultable en ligne sur le site du Parc.

L'aigle, le chat sauvage, le loup, plusieurs espèces floristiques sont suivies chaque année par l'équipe de la Réserve naturelle.

En 2021, aucun constat d'attaque n'a été réalisé par l'équipe de la Réserve naturelle bien que des pertes aient été constatées sur les ovins dans un troupeau non protégé de la Réserve naturelle. Des attaques et constats ont été réalisés hors de



la Réserve naturelle (ovins et bovins). A ce jour la présence du loup Chartreux est toujours valide sans que l'on puisse conclure à la présence d'une meute et de reproduction.

Stratégie biodiversité du Parc : élaborer un plan d'action pour les espèces et les milieux prioritaires

Après l'identification de la faune, de la flore et des milieux naturels « prioritaires », pour lesquels le territoire a une responsabilité dans leur conservation, le Parc a débuté l'élaboration d'un plan d'action en faveur des espèces et des habitats prioritaires. La stratégie d'élaboration, la méthodologie et les modalités de concertation (comité de pilotage et réalisation d'ateliers de travail thématiques) ont été définies en 2021.

Cette démarche s'intègre dans le cadre national de la Stratégie pour les Aires protégées (SAP), dont les déclinaisons régionales et départementales sont suivies par le Parc.

Assurer la gestion et la protection de certains sites et milieux : poursuivre l'animation des sites Natura 2000 isérois sur le Parc

Sur le site Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort : extraction en dehors de la tourbière des branchages issus des exploitations forestières voisines, évacuation des arbres tombés et réduction des saules. Ce chantier a été réalisé par les emplois verts du groupe Adéquation.

Sur la partie sommitale du site, un chantier a été mené avec le CAF Grenoble-Oisans, dans le cadre de l'événement « Que la Nature est Belle ». Il s'agissait cette année de récupérer des rémanents d'une coupe de bois de l'ONF au col de Porte et de les acheminer au Charmant Som pour les disposer sur les sentes parasites en complément des affichettes de sensibilisation habituelles afin de favoriser la restauration des pelouses.

Aussi, en période post confinement, il a fallu faire face à une demande accrue d'événements sur le site : concert, courses d'orientation, trails ... événements pour lesquels un travail a été mené afin de concilier au mieux les usages avec la préservation des espèces et habitats du site.

Pour le site des Marais et Tourbières de l'Herrétang, une étude sur le sonneur à ventre jaune, espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat Faune Flore a été menée ; elle avait pour objectif de le rechercher, sur le site et aux alentours sur la plaine du Guiers.

Aussi, des rencontres ont eu lieu entre les différents acteurs impliqués sur le site (SIAGA, CD38, missions Natura 2000 et agriculture du Parc, LPO) et les agriculteurs.

Apprendre aux jeunes à connaître les espèces faunistiques et floristiques de Chartreuse en général et celles de la Réserve Naturelle en particulier

Les projets « Prise de vue buissonnière » et « Découverte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse » ont permis de sensibiliser 780 enfants et jeunes de 29 classes ou groupes en hors-temps scolaires répartis sur 15 communes du Parc aux richesses faunistiques et floristiques de la Réserve Naturelle et du Parc.

Assurer la gestion et la protection de certains sites et milieux : la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

L'année 2021 a été marquée par un travail de sensibilisation auprès du grand public via la reprise d'un animateur comme en 2020, sur une période de 10 mois et la prise en prestation externe de 5 Accompagnateurs Moyenne Montagne (AMM) sur 109 jours répartis de juin à septembre.

Ces AMM, sous la houlette de l'animateur, étaient en charge de prise de contact de terrain avec le grand public. Au total, entre les AMM, l'animateur et les gardes, c'est presque 6 000 personnes qui auront été directement sensibilisées sur le terrain sur les enjeux de la Réserve et la réglementation.

La présence de l'animateur a permis d'être présent dans les écoles et les centres de loisirs pour assurer 23 interventions pour un total de 770 jeunes du primaire au collège.

La valorisation du Film de la Réserve naturelle (consultable sur la chaîne YOUTUBE du Parc) s'est poursuivie durant l'année. Dans ce cadre, 7 projections ont pu être réalisées pour

sensibiliser environ 200 personnes. Le film a notamment été sélectionné et présenté au Festival du film international ornithologique de Ménagoutte

Un nouveau chantier de nettoyage sur la Réserve naturelle, sur la zone du Granier. 10 personnes ont contribué bénévolement à nettoyer les restes d'une cabane où de nombreux déchets avaient été abandonnés depuis des années. Le nettoyage se soldera en 2022 par un hélicoptage.

Si l'année 2021 n'a pas été une année aussi importante que 2020 en termes de fréquentation, pour autant les communes et le gestionnaire ont souhaité anticiper d'éventuels conflits d'usages. Un très important travail a donc été initié avec les communes de la Réserve pour tenter d'encadrer la fréquentation estivale : dans ce cadre les communes ont pris des arrêtés d'interdiction de bivouac sous tente durant le mois d'août. Cette mesure a surtout permis une nouvelle fois de communiquer sur les enjeux et la fragilité du site.

En 2021 la Réserve naturelle a continué de travailler sur le climat en poursuivant le suivi et la gestion de la station Phénoclim en assurant le suivi du glacier souterrain de l'alpette aux côtés du Spéléo Club de Savoie et en s'engageant dans une étude de suivi des lichens comme indicateur de changement climatique, de sur fréquentation et de qualité de l'air.

Les résultats de l'étude menée sur les syrphes (diptères indicateurs de l'état de conservation des milieux naturels) confirment une perte de biodiversité au niveau des Syrphes (-16 % de l'abondance totale ; -7 % de la richesse spécifique), une perte de biomasse totale qui chutent de 62% et une modification des cortèges d'espèces surtout dans le subalpin (au-dessus de 1800m d'altitude) probablement dus aux perturbations climatiques que ces habitats subissent de plein fouet depuis un demi-siècle (GIEC, 2018).

Le bilan complet des activités de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse est détaillé et disponible en ligne sur le site du Parc.

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

La présence de plantes envahissantes dans les espaces remarquables comme le site Natura 2000 de l'Herrétang ou le tronçon labellisé Rivières sauvages du Guiers mort a conduit le Parc à réaliser une plaquette de sensibilisation et de conseils pour le traitement des Renouées asiatiques. Cette plaquette a été diffusée à toutes les communes. A la suite de cette communication, de nombreux conseils ont été donnés, tant auprès de particuliers que de collectivités se mobilisant pour lutter contre ces plantes menaçant la biodiversité locale.



Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides

Préserver et valoriser les milieux aquatiques et humides – mise en œuvre du programme d'actions

Site Rivières sauvages du Guiers mort

En 2021, poursuite de l'animation du label Site Rivières sauvages avec notamment deux gros projets de restauration des milieux qui ont avancé : accompagnement technique de la Commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse pour le projet de restauration du site de l'ancienne décharge communale et marché public concernant le projet de restauration de berges par une méthode innovante d'éradication de la renouée du Japon.

En ce qui concerne le volet étude scientifique, la 2ème année de prélèvement des diatomées a été réalisée. Pour rappel, l'étude de ces algues microscopiques est réalisée sur 21 des 29 rivières labellisées et a pour objectifs d'avoir une analyse plus fine des potentielles dégradations du cours d'eau et de mettre en avant les nouvelles espèces de diatomées observées qui pourraient servir d'espèces sentinelles pour les rivières sauvages.

Concernant la valorisation, la Commune de Saint-Laurent-du-pont a pris la maîtrise d'ouvrage pour la restauration du Pont Pérent, l'un des 3 ponts du Guiers mort classés aux Monuments Historiques. Ce projet a débuté à l'automne 2021 et se poursuivra en 2022.

En terme de sensibilisation, les animations classiques ont pu reprendre malgré un contexte sanitaire toujours compliqué : suivis participatifs avec les habitants un samedi par mois de mai à octobre, animations biodiversité des cours d'eau avec les structures inscrites dans le programme national Graines de



Rivières sauvages (école de Saint-Hugues et Accueil de loisirs du Centre social) et 4 Bistr'eaux : 1 bistr'eau en extérieur au printemps et 3 bistr'eaux thématiques à l'automne sous forme de soirée d'échanges sur le changement climatique, les plantes invasives et les pollutions. Une nouveauté cette année, la réalisation d'animations auprès des entreprises situées à proximité du cours d'eau. La première entreprise à en bénéficier a été Chartreuse Diffusion, par ailleurs mécène de l'association Rivières sauvages : deux temps d'animation au printemps et à l'automne au bord du cours d'eau avec les différents salariés du site d'Aiguenoire et de Voiron. Par ailleurs, en termes de partenariat, le SIAGA a rejoint les porteurs du label Site Rivières sauvages du Guiers mort auprès du PNR et de Réciprocité Guiers.

1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques

Sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel chartrois

125 enfants ou jeunes de 5 classes ou groupes en hors-temps scolaires répartis sur 4 communes du Parc ont participé à un des 2 projets pédagogiques liés au patrimoine culturel et à la culture : « Le patrimoine culturel de mon village, c'est quoi ? » ou « Entrons dans le Moyen-âge par le jardin cartusien ».

Inventaire et diagnostic des vestiges archéologiques en Forêt d'Exception

En 2016, un survol LIDAR était réalisé en forêt domaniale dans le cadre de la démarche Forêt d'Exception animée par le Parc et l'ONF. Ce survol avait permis de recueillir des données fines en matière topographie du sol sous le couvert forestier. En 2021, a débuté la 1^{ère} phase qui consiste à réaliser le traitement archéologique de ces données.

Compléter la connaissance et valoriser le patrimoine culturel et les savoir-faire locaux pour faire vivre le territoire

Le Parc a été aux côtés de plusieurs communes pour faire émerger et soutenir la bonne réalisation de leurs projets en 2021 :

- Le Parc a accompagné la commune de St-Christophe sur Guiers pour finaliser le dossier de réalisation des 4 derniers vitraux d'Arcabas dans l'église. Il s'agit ici de l'ultime œuvre dessinée par Arcabas.

- La commune du plateau des Petites-Roches est mobilisée sur la sauvegarde, la valorisation de l'ancienne cure de Saint-Hilaire. En 2021, le Parc a apporté son ingénierie technique et la mobilisation des réseaux institutionnels « patrimoine » pour accompagner la définition du projet. Cet ancien presbytère une fois réhabilité accueillera un projet associatif et citoyen de sensibilisation, d'animation scientifique et artistique sur le thème des paysages en mouvement, et de leur transformation ; ainsi que des espaces de travail et de convivialité.

- En 2021 le Parc a initié un accompagnement de la commune de Saint-Pierre d'Entremont Savoie pour la valorisation et la revitalisation de l'ancienne école communale en intégrant un groupe de travail associant l'UDAP 73, le CAUE 73, le SDES 73 et l'ASDER pour lancer une étude d'Assistance à maîtrise d'ouvrage visant à la fois la performance énergétique et la prise en compte patrimoniale et environnementale à observer lors des travaux de restauration et requalification de ce bâtiment de cœur de bourg.

Valoriser le patrimoine culturel immatériel spécifique au territoire (usages, pratiques, processus sociétaux...) en lien avec les enjeux contemporains du Parc

Deux projets culturels de valorisation des ressources du territoires ont été accompagnés, soutenu financièrement et diffusé en 2021 :

- Une exposition itinérante « Ailleurs au coin de la bergerie », avec le collectif Les Passagers. A partir d'entretiens documentaires auprès de professionnels de l'élevage et du pastoralisme, le projet a permis de construire un dispositif itinérant d'exposition interactive visuelle et sonore permettant une approche ludique et culturelle de cette thématique. L'exposition s'est tenue au sein de divers temps fort sur le territoire de Chartreuse et dans les villes-portes.

- Une démarche artistique et sociologique de collecte de récits, et d'ateliers avec des habitants, des acteurs locaux sur

leur relation à l'arbre et à la forêt. Le projet « raconte-moi ton arbre », mené par une conteuse en immersion dans divers secteurs du territoire du Parc a permis d'aller à la rencontre d'habitants ou visiteurs et de reconstruire des récits à partir des paroles collectées. Des temps de diffusion de spectacles de contes ont eu lieu dès l'été 2021 au sein de manifestation existantes en Chartreuse, ainsi que lors de la restitution publique de l'étude sanitaire du tilleul de Sully à Saint-Aupre.

Poursuivre l'accompagnement de la requalification et extension du musée de l'ours des cavernes, équipement géo touristique de Chartreuse

Ce projet s'inscrit dans la programmation « espace valléen Destination Chartreuse 2015-2020 ». Le Parc étant membre du comité de pilotage, il a participé aux réunions dédiées au projet architectural et scénographique du site. Le Parc a également accompagné la commune d'Entremont-Le-Vieux dans la révision de son plan de financement et calendrier de réalisation, notamment dans les négociations avec l'Europe (fonds FEDER).

Accompagner la commune de St Christophe la Grotte pour l'amélioration du parcours de visite et de préservation du site historique des grottes de Saint-Christophe

La stratégie de transition touristique « espace valléen Destination Chartreuse 2021-2027 » a pour ambition de déployer des offres non standardisées, révélatrices des richesses locales. Les patrimoines naturels et culturels constituent un axe important de cette ambition. En 2021, le Parc a accompagné la commune de St Christophe la Grotte dans la consultation d'une AMO pour travailler au repositionnement et au parcours client du site historique des grottes. Le Parc a également accompagné la commune dans la mobilisation des fonds Avenir Montagne Investissement pour le financement de :

- Cette mission de maîtrise d'œuvre
- Travaux scientifiques pour mieux connaître la topographie et hydrographie des grottes (avec prise en compte des colonies de chiroptères)
- Travaux futurs liés à l'éclairage et mise en scène des grottes

Conserver les géopatrimoines

Grâce à l'équipe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, la collection géologique Dumont (découvreur du Mosasaure de Chartreuse) a été mise en sécurité dans les locaux de la faculté de géologie de Lyon. En deux jours, 3 tonnes de fossiles ont été déplacés de la région grenobloise vers l'université de Lyon. Une collection soigneusement répertoriée par son découvreur pour chaque pièce, seul moyen de pouvoir la valoriser pour la science et le bien commun. Elle va nourrir la recherche paléontologique et peut-être, de nouvelles espèces seront découvertes une fois analysée.



1.4. Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles

Accompagner Chartreuse tourisme dans la communication, promotion et commercialisation de la destination Chartreuse

Le Parc de Chartreuse et Chartreuse tourisme sont tous deux garants de la cohérence de la destination touristique. L'association en assure la communication, promotion et commercialisation. En 2021, le Parc a subventionné l'association à hauteur de 50 000€ sur du fonctionnement général et des opérations spécifiques (relations presse, place de marché, réédition de la carte touristique).

Actualisation de la stratégie marketing de destination

2021 a permis de finaliser la stratégie marketing de la destination touristique, avec la définition d'un nom, d'un logo et d'une charte graphique. Le tout sera valorisé à travers un guide de marque diffusé sur le 1^{er} semestre 2022.

Poursuivre l'optimisation et le déploiement des activités sur le réseau PDIPR

En 2021, la veille sur sentier et l'entretien de la signalétique/balisage peinture ont été assurés par le Parc dans le cadre des conventions signées avec le Département de l'Isère et

les intercommunalités du Grésivaudan et Cœur de Chartreuse. Sur les autres intercommunalités, le Parc a été associé aux groupes de travail « sentiers », notamment sur l'agglomération Chambérienne et la métropole Grenobloise.

Sensibiliser les jeunes aux activités présentes sur le territoire et promouvoir les projets pédagogiques interterritoriaux

Suite au succès des Bandes Dessinées Chartreuse, les chargés de mission éducation des espaces protégés alpins, le réseau Educ'Alpes avec Muriel Zürcher, autrice, Nicolas Julo, illustrateur, et les éditions Mosquito ont imaginé une suite aux aventures de nos 2 jeunes héros: «Le grand défi des Alpes» sortie en septembre 2021.

40 élèves de 2 classes répartis sur 2 communes sont venus en séjour avec nuitées sur le territoire du Parc en 2020/2021.

Maintenir l'outil de production forestière

Une animation sur les biens vacants et sans maître a permis d'organiser 7 Réunions de restitution aux communes en partenariat avec la SAFER (Entremont le vieux, Merlas, Montagnole, Saint Baldoph, Saint Cassin, Saint Thibaud de Couz, Vimines) et devrait se traduire en 2022 par des acquisitions de parcelles par les communes. 25 élus ont participé à la réunion de sensibilisations des communes intitulé « Le foncier forestier, enjeux et outils à la disposition des élus ». Le Parc a également encadré la réalisation de la campagne 2021 des ICE (Indicateurs d'équilibre sylvo-cynégétique) sur 500 placettes réparties sur l'unité cynégétique Chartreuse Isère. Cette action permet de produire des données assurant un suivi fiable sur la durée des populations d'ongulés, de leur état de santé et de leur impact sur le milieu forestiers (régénération notamment). Ce travail a été réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'ONF, la fédération de chasse de l'Isère, le groupement de sylviculteurs chartreuse Isère et l'ACCA de proveyzieux.

Maintenir la capacité à valoriser le bois localement

Le Parc a accompagné le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) dans la communication sur l'AOC Bois de Chartreuse. Plusieurs événements ont été mis en place en partenariat : fête de la Chartreuse à Entre-Deux-Guiers (06/06), lancement de l'appel de la forêt au château de Vizille (03/09).

L'aide à la construction de bâtiments d'activité ou agricole en AOC Bois de Chartreuse a permis l'accompagnement d'un bâtiment d'activité sur la commune de la Sure en Chartreuse. Elle a permis de bonifier l'aide mise en place par la Région sur la construction en bois local.

Accompagner les projets collectifs de valorisation des produits fermiers

Le PNR de Chartreuse a poursuivi l'animation et le développement de l'application cartographique « Producteurs fermiers proche de chez vous ». Cette application a pour vocation de rendre les fermes et points de vente plus visibles auprès des habitants et des visiteurs.

Plusieurs événements se sont tenu afin de valoriser les produits du territoire et son agriculture, comme la traditionnelle « Ronde Gourmande » réunissant 60 producteurs et artisans au Manège de Chambéry sous le format d'un marché de Noël, la « Descente des Alpages » de Grenoble et la seconde édition de « Vis ma vie d'agriculteur » visant à proposer au grand public des visites d'exploitations animées par des agriculteurs.



Accompagner les acteurs pastoraux dans le maintien de leurs activités et développer des actions de sensibilisation auprès du grand public pour limiter les conflits d'usages

En 2021, le Parc a candidaté pour un 3ème Plan Pastoral de Chartreuse. Ce programme accompagne des projets d'amélioration des espaces pastoraux en apportant un soutien aux besoins des groupements pastoraux, éleveurs, AFP, collectivités etc. Les besoins importants recensés à l'occasion du renouvellement ont permis d'augmenter l'enveloppe, atteignant aujourd'hui 431 000 € !

En 2021, le Parc de Chartreuse a renouvelé l'opération « Alpages à partager » qui permet au grand public de découvrir les alpages de Chartreuse à travers les éleveurs et bergers qui les utilisent. Trois randonnées commentées réunissant au total une cinquantaine de personnes ont été l'occasion pour l'éleveur et le berger de présenter leurs métiers, et pour l'accompagnatrice de sensibiliser au respect de la montagne.

Suite aux enjeux de fréquentation soulevés et pour répondre à ces difficultés, le Parc a lancé la campagne de communication « La Montagne...Respect ! » afin de sensibiliser le grand public aux bonnes pratiques en alpages. Spots radio, réseaux sociaux, cartes postales et affiches ont permis de diffuser et communiquer afin de réduire les conflits d'usage en alpage. Les acteurs touristiques et hébergeurs ont été associé à la démarche.

De plus, une communication in situ a été mise en place suite aux demandes multiples des éleveurs : « l'herbe est précieuse pour nos vaches, chèvres et moutons ! ». Il s'agit par ce message, de sensibiliser le promeneur sur l'importance de respecter les espaces en herbe surtout quand la prairie n'a pas été fauchée.

Accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leur performance économique, environnementale et sociale

Le Parc a été partenaire en 2021 d'une journée technique « spéciale viticulture » organisée par la Fédération Départementale des Cuma de la Savoie. Cette journée a été organisée en plein vignoble à Porte de Savoie. La journée a mobilisé plus de 250 viticulteurs de la région. Les démonstrations de machines ont permis tout au long de la journée de mettre en avant des techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Soutien aux TPE

Le programme LEADER 2014-2020 se prolongeant sur les années 2021-2022, le territoire de Chartreuse a pu obtenir une enveloppe complémentaire de 366 512 €, permettant entre autres de lancer le 4ème appel à projet « aide aux TPE » en 2021. L'enveloppe initiale de 1 658 236 € est donc portée à 2 024 748 €.

En 2021, ce sont 9 entreprises qui ont été retenues et bénéficieront d'une aide financière, à hauteur de 30 % de leur projet d'investissement (aide plafonnée à 15000€). Au total, c'est près de 47 000€ de financement européen et 46 000€ de financement national (région, département, CC Coeur de Chartreuse) qui seront mobilisés dans cette action

Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières

Animer le renouvellement de la Charte Forestière de Territoire

Le renouvellement de la charte forestière de territoire a été enclenché fin 2021. Il s'est appuyé sur une consultation des principaux acteurs socio-économiques du territoire ayant un lien direct ou indirect avec le milieu forestier. Les élus ont également été consultés lors d'atelier co-animés avec les associations des communes forestières Isère/Savoie et le CIBC. Ces différents rendez-vous ont permis la participation de près de 90 personnes (entreprises, élus, associations). Un questionnaire en ligne a permis de prioriser les enjeux. L'objectif de ce renouvellement est de produire un plan d'action concerté définissant les priorités pour la forêt en Chartreuse pour la période 2021-2026.

Animer la démarche Forêt d'Exception® et la concertation autour de l'aménagement de la Forêt Domaniale « Grande Chartreuse »

Depuis 2012, le Parc co-anime avec l'ONF la démarche Forêt d'Exception® sur la forêt domaniale Grande Chartreuse. Suite à la validation du nouveau contrat de projet 2020-2024, un événement dédié a réuni les partenaires anciens (ONF, CD38, PNRC) et nouveaux (CIBC, Grenoble Alpes Métropole) au col de porte le 27 septembre.

Animer la SICA d'alpage de Chartreuse

Créée en 2017, la SICA d'alpage de Chartreuse appuyée dans son animation par les services du Parc a accueilli 4



nouveaux adhérents. L'objectif de la SICA est d'accompagner les agriculteurs de Chartreuse en se regroupant pour monter des projets collectifs ou individuels sur les zones pastorales. Profitant de l'année de renouvellement du PPT, les éleveurs en relation avec le Parc ont préparé 6 projets représentant 8 exploitations qui seront présentés à l'ouverture du programme.

Poursuivre la collaboration avec les territoires voisins pour le déploiement d'un tourisme équilibré

La candidature « espace valléen Destination Chartreuse 2021-2027 » porte sur le périmètre du Parc et s'articule avec d'autres dispositifs et territoires. Ainsi, le Parc a travaillé en 2021 avec :

- le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard dans le cadre de son contrat Territoire Excellence de pleine nature signé avec la Région
- les massifs alentours (Bauges, Belledonne et Vercors) dans le cadre d'enjeux et pistes d'actions partagés, étant entendu que le dispositif espace valléen favorise les projets interterritoriaux. La Métropole Grenobloise est également associée à ces réflexions.
- plus largement dans le cadre du réseau espace valléen réparti depuis la Haute-Savoie jusqu'aux Alpes maritimes

Animer les instances consultatives que sont le Conseil scientifique et la Plateforme environnement

La Plateforme environnement a été réunie deux fois en 2021, ce qui a permis d'avoir des échanges sur les actions du Parc.

A la suite du renouvellement du Conseil scientifique commun (CSC) au Parc et à la Réserve des Hauts de Chartreuse, 2021 a été l'année de montée en visibilité du CSC, au travers du livret de présentation, d'un article dans le journal du Parc et d'intervention devant le Comité syndical. Le CSC s'est réuni deux fois et une rencontre avec l'équipe du parc a permis d'améliorer la connaissance mutuelle et réciproque pour de futures collaborations.

Différents membres du CSC ont également participé à diverses instances où le Parc est impliqué, ce qui a nourri les réflexions sur les sujets à développer par le Conseil scientifique.



Axe 2

Une Chartreuse en harmonie

UN TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

Comme un acrobate sur un fil, le Parc a besoin de détermination et d'audace pour avancer sans perdre l'équilibre. Notre ambition est de faire du Parc un espace où l'Homme prend soin de la nature et la nature prend soin de l'Homme, dans une recherche perpétuelle d'harmonie !

Le deuxième axe de la charte vise donc à gérer les pressions, à trouver l'équilibre entre valorisation et protection. Prendre soin de l'air, de l'eau, de la biodiversité... c'est prendre soin de ses habitants et de leur qualité de vie. Il s'agit aussi de permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité. C'est essentiel pour nous aujourd'hui et c'est vital pour les générations futures !

Dans cet objectif, le Parc soutiendra les activités économiques avec une empreinte environnementale limitée et/ou celles s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire. Une attention collective sera nécessaire afin que l'urbanisation soit économe en foncier et que la fonctionnalité écologique soit garantie.



2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable

Promouvoir des formes architecturales adaptées au relief et à l'identité locale, au service d'un village attractif

Depuis plusieurs années, la commune d'Entre-deux-Guiers mène une réflexion concertée sur la requalification de son centre bourg, et la valorisation de ses espaces publics. Cette démarche a été accompagnée de façon multi-partenariale avec le CAUE de l'Isère et la Parc qui a permis d'orienter le projet de construction d'une halle en lieu et place d'un ancien bâtiment devenu vétuste en entrée de bourg au bord du Guiers. La construction de la halle, qui s'est faite en 2021, a permis également de travailler avec le CIBC et valoriser l'AOC bois de Chartreuse, d'utiliser la tuile écaïlle emblématique des couvertures du village, tout en inventant un langage architectural contemporain.

Favoriser le développement équilibré et durable

Limiter l'artificialisation des sols

Le Parc participe aux réflexions locales en vue de décliner et mettre en œuvre la politique du « zéro artificialisation nette » (ZAN). Un travail avec l'agence d'urbanisme de Grenoble a permis d'inscrire dans la charte une trajectoire vers le ZAN

Améliorer la cohérence des politiques d'aménagement aux différentes échelles

Le Parc accompagne les collectivités du territoire dans l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme, en vue de préparer la compatibilité avec la charte 2022-2037. Ainsi le Parc a participé aux Ateliers prospectifs du SCOT de la Grande région grenobloise et est intervenu sur les thèmes eau et biodiversité.



2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

Maintenir et restaurer les continuités écologiques

Préserver et restaurer les continuités écologiques préalpines (projet POIA trames)

Le projet de « Caractériser et définir les enjeux de trame écologique fonctionnelle de zones pastorales et de forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages face aux changements climatiques », préparé à l'échelle de 5 PNR préalpins en 2020, a démarré en 2021.

La caractérisation agro-écologique des zones pastorales a été assurée par les services pastoraux départementaux, tandis que le Conservatoire botanique alpin a commencé une description des habitats naturels et de la flore de ces espaces.

La caractérisation de la maturité des forêts est étudiée par INRAE dans le but de cartographier un potentiel de forêt mature à partir d'images radar LIDAR et de photos aériennes haute définition, en parallèle de la définition d'un cortège d'espèces faunistiques spécifiques des forêts matures.

Concilier la fréquentation des activités touristiques et de loisirs et la préservation de la biodiversité

Travailler à l'équilibre entre activités de pleine nature et respect des milieux, cadre de vie et autres activités

Tout au long de l'année, le Parc mène des actions de sensibilisation auprès des pratiquants d'activités de pleine nature. Ces actions se déclinent en plusieurs formats :

- Présence à des événements grand public (Ciné Montagne à Grenoble par exemple),
- Dialogue avec les organisateurs de courses dites hors stades (raid, VTT, trail, ...), formulation de préconisations et avis
- Participation au collectif biodiv'sport et aux CDESI* des Départements de l'Isère et de la Savoie

En 2021 le Parc a notamment travaillé avec :

- Le Département de l'Isère dans le cadre sa politique « ski de randonnée » : plusieurs réunions ont été organisées en Chartreuse pour dégager les enjeux et objectifs autour du ski de randonnée au sein des domaines skiables et au-delà.
- La CDESI Savoie : au côté du PNR Massif des Bauges, le Parc de Chartreuse a apporté son expérience sur l'organisation des activités de pleine nature en milieu montagnard et leur interaction / cohabitation avec les autres enjeux et activités locales.

* commission départementale des espaces, sites et itinéraires : espace de concertation autour des activités de pleine nature



Qualifier les pôles d'attractivité du territoire pour une meilleure gestion des sites et des publics

Le Parc a participé au lancement de la démarche portée par Grenoble Alpes Métropole dans l'optique de déployer une gestion concertée du site Bastille – Jalla – Rachais, avec le double objectif de protéger les patrimoines naturels et culturels du site et de concilier ces enjeux avec la fréquentation du site.

La demande de préservation de la biodiversité du site a été initiée par FNE 38 dans le cadre de la Stratégie Aires protégées en Isère.

Dans ce contexte, le Parc a rencontré l'association de chasse propriétaire de la batterie militaire du fort Quichat au nord du site, en vue d'évaluer les travaux et la possibilité d'évolution du bâtiment pour en faire un lieu d'accueil et de sensibilisation de l'ensemble de pratiquants des activités de pleine nature du secteur.

2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi

Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement

Redynamiser les cœurs de bourg, maintenir et valoriser des services de proximité :

Saint Pierre de Chartreuse porte un projet de repositionnement de l'ancienne mairie, intégrant une maison de santé et un « pôle de création et d'animation culturel et associatif ». Issu de démarches de concertation engagées dès 2019, le pôle comprendrait : la requalification de la salle des fêtes et de la bibliothèque, des aménagements extérieurs et plusieurs espaces : culturel (salle de spectacle, résidence d'artistes, bibliothèque, MicoFolie), professionnel (co-working, séminaires), associatif, jeune et quelques hébergements. Durant l'année 2021, le Parc a accompagné la commune dans ces réflexions, dans la recherche de dispositifs d'accompagnement, et de mise en lien avec les partenaires institutionnels, pour définir finement le projet et sa faisabilité.

Développer de bonnes pratiques et maîtriser les impacts des carrières

Au-delà de la rédaction de nouvelles recommandations pour l'encadrement des carrières dans la charte du Parc, le Parc a émis un avis en 2021 sur le Schéma régional des Carrières d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Puis dans le cadre du projet de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière de Montagnole, le Parc a participé au premier comité de suivi de ce site d'extraction de roches massives.

Mieux intégrer la flore protégée dans la gestion forestière en forêt privée

Cette action, initialement prévue en 2020, a permis d'améliorer la connaissance des stations de Sabot de Vénus en forêt privée et d'élaborer un outil de sensibilisation des propriétaires forestiers privés concernés à leur rôle et responsabilité en tant que donneurs d'ordre dans les chantiers forestiers. Une partie de l'opération s'est concentrée sur le Sabot de Vénus, espèce emblématique en Chartreuse. Elle a cependant vocation à s'étendre dans la partie « sensibilisation » aux nombreuses espèces protégées présentes dans les forêts de Chartreuse.

Animer l'aide aux travaux forestier de la démarche « Sylv'acctes » pour favoriser la biodiversité en forêt

Les aides financières pour les travaux forestiers prévues en Chartreuse dans le cadre de la démarche Sylv'acctes se sont poursuivies en forêt publique et privée. Elles ont permis d'accompagner 13 dossiers pour une surface de près de 100 ha. Cela représente 37 500 € d'aides directs pour 92 000 € de travaux. Ces travaux ont permis de favoriser les essences endogènes au massif et valoriser le mode de gestion en futaie irrégulière afin d'anticiper notamment les effets du changement climatique. Dans le même temps, le Parc a soutenu un projet de « forêt vitrine » portée par l'association Sylv'acctes en collaboration avec Chartreuse Diffusion. Un circuit en forêt valorisant les modes de gestion forestière vertueux en matière de biodiversité a été créé sur le site d'Aiguenoire.



2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

Développer et structurer les filières d'approvisionnement en produits agricoles locaux qui répondent aux attentes des habitants

Renforcer l'appui aux collectivités pour une amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire

En 2021, le Parc a poursuivi son appui auprès des collectivités pour une amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire :

- Accompagnement de la commune de Chapareillan dans la révision de son marché de restauration scolaire
- Accompagnement des communes de la Haute-Morge dans la réflexion vers un passage en gestion directe
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Pour une restauration collective publique, responsable et durable » à l'échelle de Cœur de Chartreuse
- Mise en place d'un programme de formation/ accompagnement à la restauration collective durable en collaboration avec les membres du PAiT.

Accompagner au changement de comportement alimentaire et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour le public précaire

Le Parc de Chartreuse a organisé une dizaine d'événements à l'occasion de la deuxième édition du Mois de la Transition Alimentaire tel que des conférences, projections débat, troc aux graines et aux plants, etc. L'évènement phare de cette année aura été les Défis locavores organisé avec l'association des Amis du Parc à La Ruchère et aux plateaux des Petites Roches. La règle de ce défi ? Un repas de fête pour moins de 9€50, fait avec des produits d'un rayon de 51 km pour un total de moins de 1,2 kCO2/personne.

De plus le Parc a accompagné trois structures dans la recherche de financement pour leur projet :

- la mise en place d'un jardin partagé au centre social des Pays du Guiers afin de sensibiliser les familles à la production de légumes par eux-mêmes ;
- la mise en place d'une cuisine partagée à Saint-Pierre d'Entremont afin de donner les clés d'une cuisine locale, conviviale, nutritive et peu coûteuse ;
- le portage de repas à Saint-Pierre de Chartreuse.

Ces actions permettent de sensibiliser le public fragile à une alimentation locale et équilibrée et de créer les conditions favorables pour inciter à la production d'aliments et à l'achat de produits locaux tout en donnant les bonnes « astuces » pour les rendre accessibles.

Accompagner les actions pédagogiques sur la truffe de Chartreuse

Le Parc a accompagné l'association « la catananche Cartusienne » dans le développement de la production de truffe. L'opération comprenait la mise en place d'une truffière pédagogique à Crolles (défrichage en février, plantations de haie en avril/mai, animation de réunions de sensibilisation à destination des communes du Parc, débroussaillage durant l'été, plantation de 130 arbres truffiers en décembre). Durant les travaux, plusieurs moments ont été consacrés à l'information des habitants et randonneurs. L'opération a également permis de travailler sur les interactions vignes et arbres truffiers : stage agro foresterie avec des vignerons, intervention à Chapareillan chez Olivier Cherreau, sommelier et vigneron, organisateur du salon « Jour fruit » à Barraux.

Enfin le Parc a été représenté par la Catananche Cartusienne dans plusieurs événements : Forum des associations, Journée parcs et jardins au parc Paturel de Crolles, Salon des « Vins de l'Isère (et leurs copains) » à Montbonnot, salon « Miel et saveurs de St Egrève » : Conférence « La truffe et la vigne, une histoire vieille comme le monde », élaboration d'un livret de recettes remis à l'atelier de cuisine, vente d'arbres et actions pédagogiques, Aper'Art à Crolles : dégustation et présentation de la truffière pédagogique.



Soutenir le développement de petites filières qui répondent aux enjeux environnementaux et d'alimentation locale

Au printemps 2021, le lycée horticole de Saint-Ismier a greffé dans le verger de La Bâtie des greffons des arbres venant de Chartreuse.

Le projet de la Graine à l'assiette, partenariat entre un restaurateur et un maraicher n'a pas pu se développer cette année faute de graines et d'accompagnement sur la période de plantation. Les chutes de neige de décembre 2021 ont par ailleurs fortement endommagé les serres du maraicher de la Ferme de la Berthe, compromettant aussi la démarche en 2022. Le nécessaire état des lieux du stock de graines du CRBA a permis de faire le point sur les variétés de Chartreuse et ont été déterminées les variétés qui seront désormais conservées par le CRBA et celles qui seront reproduites et diffusées par le Lycée de Saint-Ismier, sous l'appellation « Semences d'ici ».

A l'automne 2021, le nouveau partenariat avec le lycée du Bocage à Chambéry a permis l'accueil de la formation « Faites vos graines » ; le Parc est allé présenter au grand public la démarche Redécouverte lors de la fête du jardin à Ayn ; le Parc a assisté à la plantation du verger collectif aux Echelles et est allé visiter le verger Thevenon Rousseau à Novalaise.

Les résultats des analyses génétiques réalisés sur les pommiers et poiriers en 2020 ont été reçus : au total 13 pommes et 3 poires repérées en Chartreuse sont des variétés uniques et spécifiques à notre territoire ! Les arbres concernés seront greffés et conservés dans le verger de la Bâtie.





Axe 3

Une Chartreuse en transitions

UN TERRITOIRE FERTILE POUR DE MULTIPLES TRANSITIONS

Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous avons voulu pour ce troisième axe consacré aux transitions. Ce sont des défis difficiles, mais nous savons qu'il faut les relever. Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'arriver à consommer autant d'énergie que nous en produisons.

Il s'agit aussi d'identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce.

Le territoire se saisira des opportunités offertes par le numérique, aussi bien en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi, mais aussi du lien social. Enfin, ces différentes dynamiques peuvent être à l'origine de nouvelles manières d'agir...

L'expérimentation et l'innovation sont dans l'ADN du Parc naturel régional de Chartreuse depuis toujours.



3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité

Sensibiliser les jeunes à la maîtrise des consommations énergétiques

82 élèves de 3 classes sur 2 communes du territoire du Parc ont participé en 2020/2021 au projet pédagogique « Ma quête d'écoconstruction » qui vise à sensibiliser les jeunes aux notions de bio-climatisme, d'écoconstruction, d'isolation, d'énergie grise.

Accompagner les communes et le grand public à la réduction de la pollution lumineuse

Depuis 2019, le Parc est engagé dans une coopération « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » avec les Parcs du Pilat et du Massif des Bauges. Dans la continuité, 2021 a été l'année de formalisation d'une coopération supplémentaire avec la Métropole de Grenoble, le Parc du Vercors et Espace Belledonne.

Le Parc a organisé avec ces nouveaux partenaires un Mois de la Nuit, en octobre, en finançant et en centralisant la communication sur de nombreuses animations grand public orchestrées par les communes, pour sensibiliser à un éclairage nocturne plus durable. Au total, 11 communes du Parc se sont mobilisées pour organiser des animations, avec plus de 400 personnes touchées sur le territoire.

En juin, le Parc a organisé des formations auprès des communes, en format webinaire, sur la base du guide de préconisations qui a été produit. Deux sessions ont été organisées en juin, en lien avec les syndicats d'énergie, rassemblant plus de 60 participants.

Le Parc a également co-organisé une formation ciel étoilé aux accompagnateurs moyenne montagne, en partenariat avec les Parcs du Pilat et du Massif des Bauges. Cette formation s'est tenue en novembre dans les Bauges, et a rassemblé une vingtaine de participants, dont 6 du territoire de Chartreuse.

Enfin, au-delà de cette action d'accompagnement et de sensibilisation, le Parc a soutenu financièrement plusieurs communes dans leurs travaux de rénovation de leur éclairage public, pour des installations moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement nocturne. 9 communes ont été aidées financièrement pour réaliser leurs travaux de rénovation de l'éclairage public, grâce à l'enveloppe de la Région, représentant un total de 108 608 €HT d'aides (Saint Pierre de Chartreuse, St-Vincent-de-Mercuze, St-Thibaud-de-



Couze, La Sure en Chartreuse, St-Martin-le-Vinoux, Bernin, Entremont le Vieux, Saint Baldoph, Les Echelles).

Accompagner les communes vers la rénovation de leur patrimoine public bâti

La maîtrise des consommations énergétiques des communes est évidemment un enjeu clé, à la fois pour la maîtrise des budgets et dans un contexte de transition énergétique. Le Parc a continué l'accompagnement de ses communes, en proposant un soutien technique, en finançant des audits énergétiques et en favorisant la mise en lien avec les partenaires qui peuvent aider les communes à mettre en place des projets ambitieux et performants de rénovation de bâtiments. 25 communes ont pu être accompagnées par l'Ageden et l'Asder, et le Parc a pu accompagner financièrement 9 communes (Biviers, Entremont-le-Vieux, Proveysieux, Quaix en Chartreuse, St Pierre de Chartreuse, St Christophe sur Guiers, St Thibaud de Couze, St Ismier, St Martin le Vinoux), pour un total d'un peu plus de 100 000 € de subventions.

Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère

Accompagner la pérennisation du réseau de chaleur historique de St Pierre d'Entremont

Le réseau de chaleur de St Pierre d'Entremont, propriété familiale, a été pérennisé sécurisant ainsi la fourniture en chaleur renouvelable de la quasi-totalité des bâtiments communaux et d'une grande partie de la population. Le Parc a pu continuer l'accompagnement de la famille propriétaire de ce réseau à travers des visites sur site, de la recherche de financements et l'aide à la priorisation des travaux.

Accompagner une nouvelle initiative de production citoyenne d'énergie renouvelable

Le Parc est actionnaire de 6 sociétés de production citoyenne d'énergie renouvelable (c'est-à-dire de sociétés qui investissent dans des systèmes de production ENR, majoritairement des panneaux solaires photovoltaïques mais aussi bois énergie). Le Parc a accompagné l'émergence d'une nouvelle réflexion grâce à la motivation d'un groupe d'habitants de St Joseph de Rivière. Celle-ci a permis la constitution d'un groupe local qui va s'associer à la société citoyenne déjà existante sur le territoire du Pays Voironnais, Buxia Energies.

3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent

Sensibiliser les jeunes aux effets du changement climatique

24 élèves d'une classe d'une commune ont été sensibilisés au changement climatique par l'intermédiaire du projet « Phénoclim » au cours de l'année 2020/2021.

Animation du dispositif Sylv'actes de soutien aux travaux forestiers et gestion de dossiers de plantation dans le cadre du plan de relance

Des échanges avec Sylv'actes ont posé les bases d'une possible évolution du cahier des charges pour mieux répondre aux enjeux du changement climatique. En lien avec les communes de Quaix-en-Chartreuse et Proveysieux, le Parc a également porté le dépôt d'un dossier mutualisé d'enrichissement et de plantation dans le cadre du plan de relance pour un montant de 18 700 € et une aide de 15 000 € représentant une surface mise en travaux de 7ha.

Animer les actions et réflexions pour la prise en compte du changement climatique en forêt

Le Parc a animé le groupe de travail local dédié à la forêt et au changement climatique. Ce groupe réunit les gestionnaires forestiers publics et privés ainsi que le conseil scientifique et la plate-forme environnement du Parc. En 2021, il a notamment été présenté les outils de diagnostic climatique qui vont peu à peu s'étendre sur le territoire (bioclimsol, sites d'avenir, plan de relance, sylv'actes). Le conseil scientifique a également présenté la note de positionnement réalisé en réponse aux



interrogations soulevés par le plan de relance sur l'introduction d'espèces exotiques en forêt. Le Parc a également représenté l'APARA dans le groupe de travail régional animé par la DRAAF et consacré au changement climatique en forêt.

Accompagner les agriculteurs du territoire dans l'adaptation au changement climatique

L'Association des Agriculteurs de Chartreuse (AAC) a engagé en 2020 une nouvelle dynamique en mobilisant ses administrateurs autour de la question suivante : « Comment les agriculteurs peuvent-ils s'adapter aux effets du changement climatique notamment sur la question de la ressource en eau ? ».

Les premières actions concrètes ont été mises en place en 2021. Ainsi 2 journées de formation ont été organisées autour de l'agroforesterie et 2 autres journées de terrain, animées en partenariat avec l'ADDEAR 38, ont porté sur la valorisation des prairies situées en zones de coteaux. Ces formations, qui privilégient les échanges d'expériences entre agriculteurs, ont mobilisé plus de 25 personnes et seront reconduites en 2022.

Faciliter l'adaptation des pratiques agricoles pour en améliorer la résilience face au changement climatique

Au côté de la Chambre d'agriculture, de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et de la DDT Savoie, le Parc a rencontré les agriculteurs exploitant des parcelles au Désert d'Entremont afin de préciser leurs besoins et projet de retenue d'eau pour pallier au manque d'herbe en cas de sécheresse estivale. Différents scénarios ont été évoqués, mais il a été décidé avant tout de préciser le diagnostic global d'autonomie fourragère des exploitations concernées.



des Alpes françaises dans leur développement touristique en vue de réduire leur dépendance à la neige. Le Parc de Chartreuse s'inscrit dans ce dispositif depuis sa création.

La programmation 2021-2027, à laquelle le Parc s'est porté candidat, répond à trois enjeux alpins :

- accompagner l'adaptation au changement climatique dans le sens de la transition écologique
- poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles attentes des clientèles (séduire les clientèles jeunes, sensibilité environnementale...)
- favoriser la cohérence territoriale

La candidature a mobilisé une centaine d'acteurs locaux autour d'un comité de pilotage constitué du Parc, de ses 7 EPCI et OTI, de Chartreuse tourisme et des partenaires financiers : Région Sud pour la coordination des fonds européens, Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes et les Départements Isère et Savoie.

Participation aux Etats Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne

Dans la suite de la candidature « Espace valléen Destination Chartreuse 2021-2027 » et dans le cadre des Etats Généraux de la montagne, le Parc de Chartreuse a organisé le 24 septembre 2021 un atelier local portant sur le rôle et place des stations au sein de la destination Chartreuse, dans un contexte de transition. La rencontre a réuni une vingtaine d'acteurs d'horizons différents ; elle a précisé certains enjeux/objectifs liés aux sites hivernaux et à la Destination Chartreuse qui seront renforcés et mis en œuvre dans le cadre de la programmation espace valléen 2021-2027. Au-delà de la Chartreuse, ce sont 40 territoires qui se sont mobilisés sur les questions de transition, dans le cadre d'une dynamique globale et partagée.

Améliorer le suivi des impacts du changement climatique sur les milieux naturels et la biodiversité en partenariat avec la recherche : participation aux programmes ORCHAMP et CIMAE

Le Parc s'est impliqué dans la mise en œuvre de deux programmes de recherche sur la biodiversité et le changement climatique :

- Le dispositif ORCHAMP (Observatoire des Relations Climat-Homme-milieux Agrosylvopastoraux du Massif alPin), porté par le Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA), pour lequel le parc réalise le contrôle et le remplacement des capteurs de température disposés à différentes altitudes, le long de deux transects (Rachais et Chamechaude). Les résultats du suivi de ces placettes sont disponibles ici : <https://orchamp.osug.fr/sites>

- Le programme CIMAE (Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems), porté par INREA, Université Savoie Mont Blanc, FNE 74 et d'autres partenaires, vise à étudier l'impact du changement climatique sur les zones humides d'altitude ainsi que sur la faune et la flore qu'elles abritent. En 2021, le Parc a identifié 4 zones humides à intégrer au projet et a coordonné et réalisé les relevés de terrain sur ces sites en partenariat avec l'ONF (3 zones humides sur le massif de la Grande Sure et une zone le massif du Grand Som).

Nouvelle candidature ESPACE VALLEEN pour la transition touristique de la destination Chartreuse

Depuis plus de 20 ans le Parc porte une politique de diversification touristique s'appuyant, entre autres, sur les politiques de massif et leurs dispositifs, dont « l'espace valléen ». Ce dispositif accompagne les territoires de montagne

3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Développer l'utilisation collective des voitures individuelles

Lancement d'un service de mobilité sur la commune de St Pierre de Chartreuse

Le Parc a accompagné le montage d'un service de mobilité sur St Pierre de Chartreuse en appui au CCAS de la commune. Ce minibus 9 places est utilisé par le CCAS pour du transport à la demande deux fois par semaine et du portage de repas à domicile trois fois par semaine. Lorsqu'il n'est pas utilisé par le CCAS il est disponible et réservable grâce à la plateforme d'autopartage Citiz.

Animation d'un réseau de la mobilité

Dans la continuité du réseau de partage sur la mobilité lancé en 2020, l'année 2021 a été l'occasion d'ancrer et de consolider le réseau en organisant 4 réunions d'échanges sur plusieurs thématiques : l'autopartage entre particuliers, le développement d'enquêtes et de sondages mobilité sur la commune, un atelier de concertation en prévision de la prochaine candidature LEADER lors de la journée de la fête de l'écomobilité en présentiel. Entre 15 et 30 participants à chaque réunion pour une vingtaine de communes du massif représentées en moyenne.

Organisation d'une fête de l'écomobilité

Le Parc, en lien avec la communauté de communes Cœur de Chartreuse, a organisé une fête de l'écomobilité le 25 septembre dernier afin de sensibiliser le grand public et donner la possibilité d'essayer d'autres solutions. Au total : 7 animations sur la mobilité partagée et le vélo proposées au grand public l'après-midi et environ 150 participants sur la journée.

Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité

Animation d'un projet pédagogique sur la mobilité

Au cours de l'année 2020/2021, 54 élèves de 2 classes des écoles des communes de Les Echelles et de Saint Pierre de Chartreuse ont participé au projet pédagogique « Mobilité en Chartreuse ». L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur leur lieu de vie idéal et indirectement sur le sujet de la mobilité et leurs options et leurs habitudes de déplacement.

Création d'un jeu d'animation sur la mobilité

Le Parc a fait réaliser un jeu d'animation sur la mobilité spécifique et adapté à la Chartreuse. Ce jeu, *Expressément Chartreuse*, a pour objectif de faire connaître les différentes solutions de mobilité existantes sur le territoire et à questionner les joueurs sur leurs pratiques de déplacement. Ce jeu, pourra être mis à disposition des structures du territoire (associations, centre social etc) et proposé lors de manifestations ou d'événements sur lesquels le Parc sera présent.

Réalisation du schéma directeur vélo pour favoriser la mobilité vélo quotidienne

Le Parc a lancé, début 2021, la réalisation d'un schéma directeur vélo, piloté par le bureau d'études Evo Pods. Le Parc s'est engagé dans ce projet afin de favoriser l'usage du vélo/VAE en secteur montagnard, pour les déplacements utilitaires de différents publics (habitants et touristes), par des aménagements et actions adaptées, afin de permettre à moyen terme de diminuer le nombre de voitures individuelles en circulation et de favoriser les modes actifs sur le territoire. Ce schéma directeur a été réalisé en collaboration étroite avec les intercommunalités du Parc, et une attention spécifique a été portée à la Communauté de communes Cœur de



Chartreuse, entièrement située sur le Parc, et ne disposant pas de document de planification vélo. Les six autres intercommunalités (Métropole de Grenoble, Grand Chambéry Agglomération, CA du Pays Voironnais, CC Cœur de Savoie, CC du Lac d'Aiguebelette, CC Le Grésivaudan) disposent déjà de documents de planification de la stratégie vélo : tout l'enjeu a été de faire le lien avec ces documents et d'assurer leur complémentarité. Ces territoires, ainsi que les deux Départements, Isère et Savoie, ont su se mobiliser sur tous les temps de gouvernance auxquels nous les avons mobilisés : trois comités techniques et trois comités de pilotage se sont réunis pour valider le travail au fil de son avancée.

3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse

Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population

Développement d'une application mobile de porter à connaissance de l'offre de service de proximité.

'Acheter-en-Chartreuse'

Afin de promouvoir et créer des synergies entre entreprises, associations, habitants, partenaires institutionnels, le Parc a développé un outil cartographique via le SIT afin de recenser et promouvoir des actions entrant dans le champ de l'économie de proximité.

Les acteurs économiques qui le souhaitent mettre eux même à jour leur fiche d'identité, renvoyant le cas échéant vers une place

de marché, une page Facebook, un site de vente en ligne ... Une application native, référencée sur le PlayStore de Google, dédiée au grand public, permet de mettre en relation l'offre de proximité et la demande, contribuant ainsi au soutien de l'économie locale

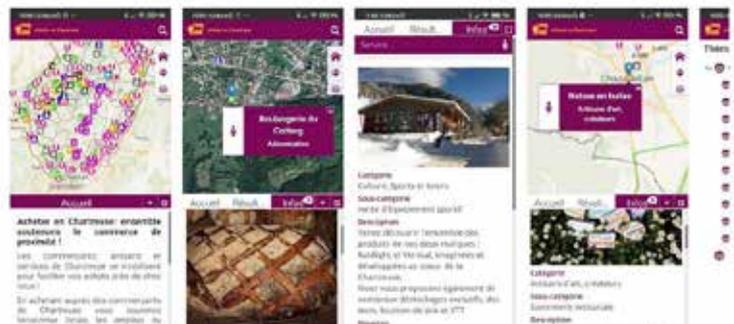


Développement d'une application de gestion des réseaux d'assainissement et d'eau potable

L'application métier, développée à l'attention des communes de Cœur de Chartreuse, à travers une application Web-SIG, est dédiée à l'inventaire, à la gestion patrimoniale et à la planification de l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement collectif (eaux usées) ou d'adduction d'eau (eau potable).

En lien avec la gestion de l'assainissement individuel (ANC), elle effectue le suivi cartographique, le diagnostic, et l'exploitation des réseaux humides.

Ces fonctionnalités sont adaptées aux usages mobiles (smartphones, tablettes), afin de permettre une exploitation des données sur le terrain.



Développement d'une application de porter à connaissance des chantiers forestiers de l'ONF

Développée en partenariat avec les unités territoriales de l'ONF travaillant sur la Chartreuse, cette application permet à la fois aux techniciens de gérer les chantiers forestiers (100 chantiers en 2021), et aux offices de tourisme ou aux communes d'en connaître l'existence. Ainsi de potentiels conflits d'usage avec les activités de randonnée peuvent être évités.

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être

Participation à la création de la Plateforme Habiter en Parc

Le Parc de Chartreuse fait partie des quatre parcs pilotes engagés dans la création du site « Habiter en Parc » coordonnée par la Fédération des Parcs. Le but de cette plateforme est de donner au grand public facilement accès à la connaissance de ressources illustrant l'adage « Une autre vie s'invente ici » au travers des thématiques préférentielles que sont l'habitat, l'alimentation, la culture, les transports, le cadre de vie et la santé. Le site comprendra des fiches documentaires, des liens vers des vidéos ou d'autres sites. Il pourra être alimenté par des réseaux d'acteurs locaux avec la validation du Parc. Ce site donnera donc une vitrine nationale aux initiatives locales comme l'application « Circuits courts » ou « Acheter en Chartreuse », le réseau des membres de l'AOC du Bois de Chartreuse, Rézopouce, les fiches sur les variétés locales de légumes, la plaquette de sensibilisation aux Renouées asiatiques ou le guide de préconisations pour un éclairage de qualité.

Favoriser l'adaptation des services culturels à la population

Le Parc a appuyé et accompagné des structures culturelles qui portent des projets nourrissant la vie et la dynamique culturelle tout au long de l'année.

Les associations culturelles accompagnées et sélectionnées sur appel à candidatures ont toutes une démarche prononcée de favoriser la culture comme vecteur de lien social, de jouer la carte de la proximité avec les publics et les habitants, voire de s'approcher au plus près des publics par l'itinérance du projet. Il en est ainsi de la saison théâtrale de la salle Notre-Dame dans les Entremonts assortie de résidences de création et d'actions avec les jeunes, du festival Les Endimanchés à St-Pierre de Chartreuse, de la programmation itinérante d'Instinctaf à RivierAlp, Saint-Laurent du Pont, ou les spectacles dédiés en ESAT ou maison de retraite.

Favoriser le maillage et la diversité des services et actions culturelles

Le Parc, par appel à candidature a soutenu en 2021, une 15aine de manifestations à entrée sportive, culturelle ou découverte sur l'ensemble de son territoire, correspondant au cadre d'identité culturelle de la Chartreuse. Ces manifestations sont l'illustration du dynamisme associatif local, essentiel à la vie locale, au lien entre habitants et entre générations.

Expérimenter de nouvelles expériences articulées autour des ressources locales

Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales

Au cours de l'année 2020/2021, 986 élèves de 40 classes répartis sur 21 communes ont été sensibilisés à l'alimentation locale via le projet « Découverte de l'agriculture et de l'alimentation en Chartreuse », aux usages du bois via le projet « découverte de l'usage du bois » ou alors aux sports et nature via les projets « Echappées nordiques et alpines en Chartreuse », « Biathlon hors neige et forêt » ou « Trail, santé et nature ».

Sensibiliser le grand public et les jeunes aux pratiques forestières et à la filière bois

Le Parc a organisé l'opération « vis ma vie de bucheron » durant la saison estivale 2021. Cette opération est menée avec l'appui de l'interprofession Fibois38, de l'association des ETF d'Isère-Drôme, de la Coforet, de l'ONF, du gsc38 et du CIBC. Les animations s'appuient sur des visites de chantiers forestiers pour le grand public, des visites chez des artisans « bois » et des exercices pratiques de martelage en forêt privée et publique (marteloscopes de Bens et du col de porte). En 2021, 12 visites ont eu lieu regroupant 220 participants.

Mieux expliquer la fonctionnalité des places de dépôts pour la gestion forestière

Les 3 panneaux mobiles « chemin à partager » ont été distribués au GSC38, UFP73 Chartreuse et ONF 73 afin de compléter le dispositif déjà en place. Ces panneaux font écho à la plaquette d'information sur les usages des chemins forestiers diffusés dans les offices du tourisme. Ils visent à informer le grand public sur l'usage des places de dépôt afin de préserver leur fonctionnalité initiale.





Comment suivre l'actualité du Parc de Chartreuse ?



Facebook : @parcdechartreuse



La chaîne Youtube du Parc de Chartreuse



www.parc-chartreuse.net



> Inscrivez-vous à la newsletter du Parc en écrivant à accueil@parc-chartreuse.net ou directement sur le site internet www.parc-chartreuse.net

PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Place de la mairie

38 380 Saint-Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20



Parc
naturel
régional
de Chartreuse